

taliques réservent les points correspondants du tissu et lorsque le châssis est enlevé, il reste des effets de relief et d'empreinte d'un aspect original.

Machine à assouplir les chapeaux, lins, etc.

97,316. La machine brevetée par M. Cardon-Wannain, fils, filateur à Abbeville (Somme), diffère des broyeuses connues en ce qu'à la sortie des premiers cylindres cannelés se trouve une sorte de double mâchoire à larges cannelures, animée d'un mouvement de va-et-vient, qui effectue sur les fibres une friction suffisante pour en détacher la gomme. A la suite de cette mâchoire on pince à friction se trouve une paire de cannelés déviateurs. Le nombre de ces rouleaux, à l'entrée, varie, d'ailleurs, suivant qu'il s'agit de broyer les tiges de chanvre, le lin, de jute, ou seulement de les assouplir après broyage.

Bobines pour machines à coudre.

97,347. Il arrive avec la bobine ordinaire que le fil, se dévidant dans une direction plus ou moins oblique, saute ou dépasse les bases de la bobine et, par suite, que la tension est irrégulière. Pour y obvier, M. Seeling (représenté par M. Desnos, 13, boulevard St-Martin), adapte aux extrémités de la bobine deux disques plans ou légèrement concaves d'un plus grand diamètre que les bases de celle-ci. Ces disques présentent en leur centre une petite douille à ressort qui pénètre dans le trou de la bobine de manière à y adhérer. Dès lors le fil est toujours maintenu suivant le sens de rotation de la bobine.

Azuline.

97,349. M. Bertaux, aîné (représenté à Paris par M. Guy, 64, rue du faubourg St-Martin), désigne sous ce nom un produit réservé au dégraissage des étoffes. L'inventeur a choisi le pétrole rectifié qui dissout les graisses avec autant d'énergie que la benzine, mais ne conserve pas une odeur aussi pénétrante. De plus, afin de masquer l'odeur caractéristique du pétrole, le liquide est additionné d'essence de verveine dans une proportion spécifiée au brevet.

Batteuse-chargeuse

97,384. Dans la machine de M. Bellot (représenté par M. Emile Barrault, 17, boulevard St-Martin), l'organe batteur ne présente en lui-même aucune particularité, mais le chargement ou alimentation se fait au moyen d'une toile sans fin où il amène constamment vers le centre de la machine les matières placées à la main sur cette toile. Lorsque les fibres ont subi l'action du battage, elles se trouvent lancées à la partie supérieure de l'appareil, à travers une ouverture ménagée ad hoc, de façon à retomber en nappe sur une seconde toile sans fin qui chemine en sens contraire de la première et conduit les matières à l'étau, si, par exemple, il s'agit de laines ou de blouses à épailer. Les deux tabliers sont solidaires, ils se commandent l'un par l'autre au moyen des mêmes roues dentées, de sorte que leur mouvement est simultanément accéléré ou ralenti. L'alimentation se trouve ainsi proportionnée à la sortie et réciproquement.

Voici la réponse que la Chambre consultative de Condé-sur-Noireau a adressé à la commission de l'Assemblée, chargée de l'examen des nouveaux traités de commerce :

A MM. les membres de la Commission chargée de l'examen des nouveaux traités de commerce.

Messieurs les représentants, Vous avez bien voulu demander notre opinion sur les nouveaux traités que le gouvernement vient de conclure avec l'Angleterre et la Belgique. L'industrie cotonnière domine exclusivement dans le ressort de notre Chambre; nous ne nous occuperons donc, Messieurs, que des tarifs relatifs à cette industrie, déclinant toute compétence pour les autres questions si complexes soulevées par les traités.

Les droits compensateurs, d'après les tarifs fixés dans l'annexe du projet de traité avec la Grande Bretagne, sont fixés comme suit :

Fils de coton simples, mesurant au demi-kilog.	ÉCRUS :
de 20,000 m. au moins	10 fr. 25 100 kil.
21,000 » à 30,000 m. 10 » 90 —	
31,000 » à 40,000 m. 10 » 90 —	

— Et croyez-vous qu'il a fait un faux testament pour hériter de cet affreux argent? Oh! comment peut-il songer à l'argent quand nous aurions pu être si heureux ensemble tout en étant pauvres! Croyez-vous réellement qu'il ait fait... un faux?

Elle baissa la voix et prononça en murmurant ce mot si terrible pour elle en l'appliquant à Lancelot Darrell.

« Je le crois, et j'en suis sûre, Laura, répondit Éléonor gravement.

— Mais que lui fera-t-on? Que deviendra-t-il? On ne le pendra pas... n'est-ce pas, Éléonor? On ne pend plus les faussaires maintenant. Oh! Éléonor, que deviendra-t-il? Je l'aime tant, que peu m'importe ce qu'il est ou ce qu'il a fait. Je l'aime toujours, et je donnerais ma vie pour le sauver.

— Il n'est pas nécessaire de vous effrayer, Laura, répondit mistress Monckton avec amertume, Lancelot Darrell échappera au châtiment de son crime. Vous pouvez en être sûre. Il portera la tête plus haut que jamais, Laura. Il sera le maître de Woodlands avant la semaine prochaine.

— Mais sa conscience, Éléonor, sa conscience! Il sera si malheureux... Il sera si misérable!

Laura se dégagea du bras caressant qui l'avait soutenue, et se redressa d'un bond.

« Éléonor, s'écria-t-elle, où est-il? Laissez-moi aller à lui. Il n'est peut-être pas trop tard pour défaire son

2^e TISSUS :
Première classe.
Tissus de coton pour écrus 10 fr. 25 100 kil.
» pour blanchis 11 » 25 —
» pour teints 11 » 25 —

(Le genre de fabrication de Condé-sur-Noireau rentre dans la 1^{re} classe des tissus pesant 11 kilos et plus les 100 m. carrés.)

Nous déclarons, Messieurs, que ces droits sont insuffisants, nous allons plus loin, nous disons qu'ils sont injustes.

Veillez vous reporter au remarquable rapport de l'honorable M. Cordier, présenté, au nom de la Commission des tarifs sur les droits compensateurs relatifs à l'industrie cotonnière. Vous trouverez dans ce travail toutes les objections que nous pouvons adresser aux tarifs Ozenne. (Ici, nous sommes autorisés à nous demander quels les séries de déductions, ce négociateur est arrivé à modifier les tarifs que vous avez votés le 26 juillet 1872, sur les études de cette commission.)

Nous nous joignons aussi aux protestations de la Chambre de commerce de Rouen, le grand centre de l'industrie normande.

LETRE PASTORALE DE Mgr L'ARCHEVÊQUE DE PARIS au clergé et aux fidèles de son diocèse SUR LES DEVOIRS DES RICHES ET DES PAUVRES Nos Très Chers Frères,

Parmi les faits mystérieux que présente la société sur cette terre, il n'en est pas dont la réalité soit plus évidente et la raison plus obscure que la condition de l'homme sans cesse aux prises avec des besoins qu'il ne peut ni écarter ni satisfaire. C'est la nature qui est en perpétuelle contradiction avec elle-même : elle presse l'homme de chercher son pain, et le lui refuse impitoyablement, ou ne le livre que d'une main avare.

Il n'y a point de philosophie capable d'expliquer un tel problème. La solution ne se trouve que dans l'histoire sacrée, laquelle, après la première prévarication, nous montre le châtiment pénétrant partout dans la vie humaine, la terre féconde dans sa création devenue stérile sous la malediction divine, la nature entière révoltée contre son roi qui s'était révolté contre son créateur : *Maledicta terra in opere tuo, in laboribus comedes ea ea cunctis diebus vite tue.*

L'inégalité des conditions est venue de la nécessité pour chacun de demander au travail ses moyens d'existence. Les fils d'Adam, engagés dans une lutte sans trêve avec les résistances du monde extérieur, n'ont reçu en partage ni la même force, ni la même vertu, ni les mêmes aptitudes. Tandis que les uns transmettent à leurs enfants l'abondance, fruit de leur travail, d'autres moins habiles, moins persévérants, ou victimes parfois de l'injustice, n'ont d'autre héritage à léguer que des espérances trompées ou une poignante misère. De là dans la société une source perpétuelle de jalousie et de haine; de là chez les puissants, la tentation d'abuser de la dépendance des faibles, et chez les faibles, la disposition à faire de leurs souffrances un grief contre les heureux.

Le monde, livré à ces tristes suites de la déchéance originelle, a vécu dans un état de guerre sourde ou déclarée entre les classes sociales. Il y a eu, d'un côté, des maîtres impitoyables, et, de l'autre, de malheureux esclaves en qui on reconnaissait à peine la dignité d'homme. C'est alors que le divin Rédempteur est venu apporter la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Il ne pouvait entrer dans son dessein de supprimer le châtiment, mais il a voulu en tempérer la rigueur par l'espérance d'un meilleur avenir et par la douce influence des vertus évangéliques.

L'Eglise, organe vivant de Jésus-Christ, a reçu la mission de consoler, sinon de guérir nos douleurs. L'histoire témoigne de sa fidélité et de son zèle à remplir cette noble tâche.

D'abord par son enseignement et l'autorité de ses exemples, puis tard par la vigueur et la sagesse de ses lois, elle abolit l'esclavage, discrédita la violence, inspira le respect du faible et fit de la souffrance et de la pauvreté des choses sacrées; en même temps, elle prêchait partout le précepte du détachement et de l'aumône et se faisait en toute occasion auprès des grands l'avocate des petits et des pauvres; enfin, disposant des promesses

éternelles, elle montrait à tous le bonheur du ciel, aux uns comme la récompense de leurs libéralités, aux autres comme le prix de leur résignation.

Sans doute la voix de l'Eglise n'était pas toujours écoutée; l'orgueil, l'envie, la violence, n'avaient pas disparu de la terre; mais ces passions contagieuses et moins ardentes n'empêchaient pas la société chrétienne de ressentir l'heureuse influence de cette maîtresse des esprits, qui avait réconcilié entre eux, autant que cela est possible, les membres de la grande famille humaine.

Si maintenant nous considérons l'état de la société contemporaine, que voyons-nous? Retrouvons-nous les signes de cette union et de cette bienveillance mutuelle? Hélas! depuis que la foi religieuse s'est affaiblie, nous n'avons plus sous les yeux que le désolant spectacle de la discorde et de la haine, la guerre est partout, et quand elle cesse entre les peuples, elle éclate plus affreusement parmi les enfants d'une même patrie; quelquefois, c'est la guerre sanglante qui détruit et qui tue, plus souvent la guerre sourde, qui procède par la calomnie, le mensonge et les méfiances réciproques. De là ces crises qui mettent en péril la prospérité et la sécurité des nations.

Qui donc a semé parmi nous cette fatale ivraie? N'en doutez pas, N.T.C.F., c'est l'ennemi du genre humain. *Inimicus homo hoc fecit.* C'est pendant la nuit des intelligences, quand l'incrédulité avait fait succéder dans les âmes ses ténébres aux clartés de la foi, c'est alors que l'esprit de discorde est venu répandre sa funeste semence. *Cum dormirent homines, supereminavit zizaniam.*

Aujourd'hui la semence a levé, elle commence à porter ses fruits de mort, et le monde voit avec épouvante croître cette moisson homicide, qu'il est condamné à recueillir. Puisse les écrivains impies ou légers, qui ont ébranlé dans l'esprit des peuples les saintes croyances, et les pouvoirs aveuglés dont les jalouses susceptibilités ont paralysé les salutaires influences de la religion, comprendre la profondeur de l'abîme qu'ils ont creusé et trouver le courage de réparer leurs coupables erreurs! Déjà, plusieurs qui n'avaient jusqu'ici pour l'Eglise qu'indifférence et dédain viennent lui demander si elle n'aurait pas de remède aux maux qui nous dévorent et aux maux plus redoutables dont nous sommes menacés. Oui, sans doute, l'Eglise a des remèdes, parce qu'elle possède les paroles de vie que Jésus-Christ lui a laissées, remèdes anciens et toujours nouveaux, qui n'ont cessé de guérir l'humanité que lorsque l'humanité a cessé de les accepter.

Ministre de cette sainte Eglise, nous vous les offrons de sa part, et, puisque la grande plaie de notre temps est ce qu'on appelle l'antagonisme des classes, nous rappellerons leurs devoirs à tous, à ceux qui sont favorisés des biens de la fortune comme à ceux qui portent le poids de ses rigueurs.

II

Nous vous adressons à vous d'abord, riches du siècle, vous dont la condition est si enviable selon l'opinion du monde, si redoutable devant le dogme chrétien. Il y a parmi les hommes un concert unanime pour exalter votre bonheur; mais il y a dans l'Evangile des paroles formidables pour signaler les périls de votre état. *Malheur à vous, riches,* dit Jésus-Christ, *parce que vous recevez ici-bas votre consolation;* et il représente l'entrée du riche dans le royaume des cieux comme presque impossible. En entendant ces terribles sentences plusieurs fois répétées, les apôtres, frappés de stupeur, s'écriaient avec effroi : *Qui donc pourra être sauvé?* Mais Jésus-Christ, qui veut le salut de tous, dissipa par une admirable réponse le trouble des disciples et corrigea le scandale que des chrétiens auraient pu dans la suite recevoir de ses paroles; il déclara que ce qui est impossible ou très-difficile au pouvoir de l'homme est possible et même facile à la puissance de la grâce divine. D'où il faut conclure que des grâces d'état sont indispensables aux riches pour surmonter les périls de leur condition, et qu'ils ont à remplir des obligations spéciales, s'ils veulent assurer leur salut dans l'éternité.

La première de ces obligations est la modestie et l'affabilité. L'un des dangers des richesses est d'enfler le cœur et d'inspirer, avec l'estime excessive de soi, le mépris des autres. Il y a dans ces sentiments mauvais une erreur grossière à peine compréhensible; car la richesse n'est point un mérite personnel, et alors même qu'elle

est le fruit d'un honorable travail, elle n'ajoute rien à la valeur morale de celui qui la possède. Toutefois, il faut le dire à la honte de notre siècle, l'argent est devenu la cause principale et la mesure de la considération; acquise par le travail ou transmise par héritage, la fortune est acceptée le plus souvent comme un titre suffisant à l'estime publique, et c'est sur ce fragile fondement que les hommes se plaisent à élever l'édifice de leurs orgueilleuses prétentions.

Qu'il y a loin de ces pensées à celles que la foi nous suggère! Elle nous remet sans cesse sous les yeux cette indignité native qui fait le fond de tout être sorti du néant, elle enseigne que tous les biens venant de Dieu, les dons que nous recevons de sa libéralité sous les mille formes où sa main se cache, ne sauraient nous inspirer d'autre sentiment que celui de la plus vive reconnaissance. Qu'avez-vous, dit saint Paul, que vous n'avez reçu? Et si vous avez tout reçu, de quoi pouvez-vous vous glorifier? Dans cette humble disposition, le riche comprend qu'il a reçu, un signe de la volonté divine pourrait en un instant changer les rôles et le faire descendre, par un retour subit, à la place de celui qui n'a rien sur cette terre. Dès lors il n'estime en lui-même que ce qu'il respecte aussi dans le pauvre, la dignité de l'homme et les vertus du chrétien.

Il ne lui suffit pas de nourrir dans son cœur ces sentiments de générosité et de justice; il cherche les occasions de les produire au dehors. Il ignore pas que l'indignité rend timide, et il fait tout ce qui est en lui pour relever dans le pauvre la douce confiance et pour écarter de son âme le soupçon du mépris. Il lui ouvre un accès facile auprès de lui et ne souffre point qu'une sévère étiquette relègue loin de son regard celui qui porte les livrées de la misère. C'est surtout dans la maison de Dieu qu'il aime à considérer le pauvre comme son égal; il ne lui dispute pas les premières places, et il a le bon esprit de ne pas vouloir qu'on maintienne, dans le lieu de la prière, le souvenir des distinctions sociales et les humiliations de la pauvreté.

Un autre devoir non moins important du riche, c'est le bon exemple. Les orateurs chrétiens ont toujours prêché, avec une sainte liberté, l'obligation pour les grands du monde de donner au peuple la salutaire leçon de l'exemple. Dans ce siècle, la richesse étant presque la seule distinction vers laquelle se tourne le regard de la multitude, les hommes que la fortune place à la tête de la société devraient offrir à leurs semblables le modèle de toutes les vertus morales et chrétiennes, car l'expérience montre que le bien comme le mal moral descend toujours des rangs élevés dans les classes inférieures.

L'homme de travail, qui n'a ni le loisir ni le moyen de juger par lui-même, forme ses opinions d'après les exemples de ceux qui sont au-dessus de lui; il se croit permis tout ce qu'ils se permettent, il se fait même gloire de les imiter dans leurs vices et dans leurs désordres, pensant par là s'élever à leur niveau.

S'il voit au contraire les pitoyables de ce monde soumis à Dieu, maîtres de leurs passions, régis dans leurs mœurs, fidèles à tous les devoirs de la religion, il se sentira raffermi dans sa foi et dans l'amour de la vertu; il comprendra que les maximes qu'on lui prêche ne sont pas un expédient destiné à lui inspirer la résignation, puisqu'elles sont professées et pratiquées par les heureux du siècle; il acceptera la loi du sacrifice, en reconnaissant que nul ici-bas n'a le droit de s'y soustraire. Ouvrant alors son cœur aux espérances éternelles, il se consolera de sa misère présente par la pensée que les biens dont il est privé ne suffisent pas au bonheur de ceux qui les possèdent. En un mot, en voyant les riches mettre en pratique les doctrines de l'Evangile, il pénétrera mieux le sens profond de la « béatitude » prononcée par Jésus-Christ, quand il a dit : « Bienheureux les pauvres. » (A suivre.)

ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Il ressort d'un jugement de la Cour de cassation que les élèves des grands séminaires, des petits séminaires, des écoles normales primaires doivent être inscrits sur la liste électorale de la commune où se trouve l'établissement dans lequel ils résident.

C'est la cour d'appel d'Amiens qui aura à juger prochainement l'affaire Meunier-Sterlip et consorts.

Le pleuro-pneumonie exsudative vient de faire son apparition en Belgique dans les hameaux de Cerfontaine, Fosselle et La Cour, commune de Charneux. On signale environ 50 bêtes à cornes atteintes de cette maladie.

Six bêtes ont été abattues. On ne peut attribuer l'apparition de l'épizootie qu'aux fréquents rapports qu'ont les fermiers belges avec ceux du territoire hollandais, où la maladie règne depuis quelque temps.

Un événement tragique, survenu la nuit dernière, a produit une certaine émotion parmi les habitants du quartier de la rue St-Augustin, à Lille. Deux jeunes gens, M. D... et sa fiancée M^{lle} X... se sont suicidés à l'aide d'une arme à feu. On a attribué cet acte de désespoir à des entraves apportées à leur union.

Hier, dans la journée, le nommé Charles Stein, journalier, demeurant à Tourcoing, était monté sur un peuplier pour y dénicher un nid de pie. L'ascension jusqu'au sommet de l'arbre où se trouvait le nid n'était pas chose aisée, et pour y arriver plus facilement, il avait attaché des agrafes à sa chaussure. Il était arrivé déjà à une hauteur de 9 à 10 mètres, lorsqu'en voulant rattraper l'extrémité d'une corde qu'il venait de laisser au-dessus d'une branche, il perdit l'équilibre et tomba à la renvers sur le gazon. Dans sa chute il se fractura le cou et reçut en outre des contusions qui mettent ses jours en danger. La victime de cet accident est marié et père de trois enfants.

On a arrêté hier une fille Adéline Roussele, inculpée de vol d'effets d'habillement au préjudice de ses maîtres.

Un procès-verbal a été dressé contre une femme Sophie D... demeurant rue Chapelle Carrette prévenue d'un vol de numéraire.

Etat-civil de Tourcoing.

NAISSANCES DU 3 MAI. — Julie Desauty, au Bruin Pain. — Louise Verrasse, au Bruin Pain. — Alphonse Honoré, rue Verle. — Jean-Baptiste Dubrulle, rue du Chêne-Houpline. — Emile Lemaire, rue Nationale.

4 MAI. — Arthur Debonnet, à la Marlière. — Alfred Flipo, au Moulin Fagot. — Ernest Desmarest, au chemin des Carliers. — Germaine Desurmont, rue de Manin. — Joseph Florin, hameau des Phaloupin. — Rosalie Delui, au Clinquette. — Aimée Omez, place des Nonnes.

DÉCÈS DU 3 MAI. — Charlotte Duvillier, rue des Orphelins. — Pierre Florin, rue de Gand. — Marie Warhem, sentier de la croix Rouge.

OBIT SOLENNEL Un obit solennel sera célébré le mercredi 7 mai 1873, à neuf heures et demie, en l'église Sainte-Elisabeth, pour le repos des âmes de Monsieur ANTOINE DEVERNAY, décédé à Roubaix, le 30 décembre 1869, à l'âge de 82 ans et 6 mois, et de Dame LUDIVINE LEURIDAN, son épouse, décédée à Roubaix, le 10 avril 1869, dans sa soixante-neuvième année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Cours public de Physique Jeudi 5 Mai, à huit heures du soir. Propriétés générales des sels. Action de l'électricité, action de la chaleur, action des acides, des bases et des sels sur les sels.

Cours public de chimie Mercredi 7 Mai, à huit heures du soir. Théorie du condensateur électrique. Batterie de Leyde. Batterie électrique. Effets divers de l'électricité statique.

œuvre. Il peut rapporter le véritable testament, n'est-ce pas qu'il le peut? — Non, le véritable testament est perdu.

— Il peut détruire le faux alors? — Je ne crois pas qu'il en ait le moyen, Laura. Si son cœur n'est pas endurci, il aura tout le temps de se repentir d'ici à la lecture du testament.

S'il veut défaire ce qu'il a fait, il avouera tout à ses tantes et implorera leur pardon. Ce sont sans doute les seules personnes auxquelles il ait fait du tort en agissant comme il a agi. L'argent leur était probablement laissé dans le véritable testament.

— Il avouera, Éléonor! s'écria Laura. Je me jeterai à ses pieds, et je ne me relèverai que lorsqu'il m'aura promis de tout réparer. Ses tantes lui garderont le secret dans leur intérêt. Elles ne voudront pas que le monde sache que leur neveu a été capable de commettre un pareil méfait. Il leur avouera tout, leur restituera la fortune, et puis nous nous marierons, et nous serons aussi heureux que s'il n'eût pas fait de faux. Laissez-moi aller à lui!

— Pas maintenant, Laura. Regardez la pendule.

Éléonor montra du doigt le cadran. Il était plus de deux heures.

« Je le verrai demain matin, alors, Éléonor, je veux le voir.

— Vous le verrez, ma chère, si vous pensez que ce soit bien de le voir. » Miss Laura ne vit pas son heure et

lendemain matin, car lorsque le jour parut, elle avait la fièvre. Les émotions de la nuit précédente avaient amené cette maladie. Un médecin fut mandé de Windsor, et Éléonor s'assit au chevet du lit de la pauvre enfant et lui prodigua les soins et les tendresses qu'une mère prodigue à son enfant malade.

Gilbert Monckton fut, lui aussi, très-inquiet de l'état de sa pupille et vint souvent dans le courant de cette journée prendre des nouvelles de Laura, à la porte de la chambre.

CHAPITRE XX

Le mal est dompté.

Laura Mason n'était pas dangereusement malade. La fièvre rosée de ses joues se changea en un incarnat, ses yeux bleus brillèrent d'un éclat fébrile et ses petites mains devinrent chaudes et sèches. Ce fut en vain que le médecin de Windsor prescrivit des potions calmantes. La malade refusait d'être calmée et patiente. Ce fut en vain qu'Éléonor essaya d'apaiser l'esprit blessé. Il ne voulut pas demeurer en repos.

« C'est inutile, Nelly, s'écria la malade avec impatience, il faut que je parle de lui, il faut que je parle de mes malheurs, à moins que vous ne desiriez me voir devenir folle. Oh! mon pauvre Lancelot, mon bien cher Lancelot, comme c'est cruel de me retenir loin de vous! »

C'était là le plus triste côté de l'affaire. La pauvre Laura adressait constamment des supplications pour qu'on lui permit

de voir Lancelot. Pourquoi ne pas la laisser aller à lui ou lui faire dire de venir la voir? C'était de la cruauté, de la barbarie, que de lui refuser cette grâce, mais Éléonor la refusa.

« C'est impossible, ma chère, lui dit-elle. Je ne puis l'envoyer chercher. Nous ne pouvons plus nous rencontrer que comme ennemis. Le testament sera lu dans quelques jours. Attendez jusqu'alors. Si Lancelot Darrell regrette ce qu'il a fait, il essayera de le défaire. S'il ne le regrette pas et qu'il prenne possession du domaine qu'il lui est acquis par un faux, c'est qu'il est un misérable tout à fait indigne de votre pitié, Laura.

— Mais j'ai dit à lui et je l'aime.

C'était chose étrange de voir que empire cette malheureuse affection avait eu sur la nature frivole de Laura. Cette pauvre enfant était aussi impérieusement que légère. Le coup était plus terrible pour elle qu'il ne l'eût été pour une femme d'un caractère plus fort et plus noble; car, dans ce dernier cas, la douleur eût duré peut-être aussi longtemps que la vie, tandis qu'il était peu probable que Laura ne fût pas consolée. Elle n'essaya pas d'endurer le mal qui la frappait. Elle n'avait pas la moindre fierté, et elle l'était pas plus honteuse de pleurer la perte de Lancelot Darrell qu'elle ne l'eût été à quinze ans de se désoler pour une poupée cassée. Cela lui importait peu qu'on fût misérable, et elle ne savait même à la servante

qui la soignait si Éléonor n'avait été là pour l'en empêcher.

« Je suis bien malheureuse et bien à plaindre, Jane, dit-elle, pendant que la servante arrangeait son oreiller et les couvertures du lit, que les mouvements perpétuels de la malade avait enroulés comme une corde; je suis la plus misérable créature qui ait jamais existé, Jane, et je voudrais être morte. Je sais que c'est mal de souhaiter pareille chose et pourtant je la souhaite.

« A quoi bon les ordonnances du docteur Featherstone, lorsque je n'en veux pas, d'ordonnances? A quoi bon de la limonade au citron quand je ne puis mourir? »

Pourquoi ces horribles souffrances qui ont le goût du porter et du whisky? Les potions opiacées ne me font pas dormir.

« Mais j'ai arrêté brusquement en voyant Éléonor, qui lui lançait un regard d'avertissement.

« Il ne faut pas parler de Lancelot Darrell à ces gens-là, Laura, dit mistress Monckton quand la servante fut sortie de la chambre, à moins que vous ne veuillez leur faire soupçonner qu'il s'est passé quelque chose d'étrange.

— Mais ils le sauront bien, si mon mariage est rompu.

— Votre tuteur trouvera une explication à tout cela, Laura.

Miss Mason gémit sur sa destinée bien plus encore qu'auparavant. « C'est déjà bien assez d'être malade.